

ETATS DES LIEUX DE LA GESTION DE LA FORMATION DES CADRES DE SANTE / CRISE SANITAIRE – MARS 2020

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>LIMOGES</u></p> <p>Valérie DEREUDRE</p> <p>Cadre Supérieur de Santé Responsable I.F.C.S.</p> <p><i>Hôpital Chastaingt rue Henri de Bournazel- 87038 Limoges cedex 05-55- 05-69-52 (poste 59015)</i></p>	<p>16 mars 2020</p> <p>Les étudiants en promotion professionnelle ont tous été rappelés par leurs établissements d'origine et sont affectés en renfort des cadres de santé.</p> <p>Une étudiante en auto-financement a été affectée en renfort de notre CHU.</p> <p>Une seule étudiante en CFP (travaillant à la Mairie de limoges) a été rappelée sur un poste de soignante (IDEC) en EHPAD .</p>	<p>STAGE</p>	<p>valider cette période comme stage de module 4 pour tous</p>	<p>les faire travailler par écrit, à posteriori sur une analyse de situation (sur la gestion d'une crise sanitaire) ce qui sera la validation théorique du module 4</p> <p>Nous avons différé la remise du travail de recherche d'un mois (initialement prévue le 4 mai)</p>	<p>pas de directives très précises de notre ARS</p>	<p>Ecrit du concours réalisé le 9 mars</p> <p>Proposition faite à l'ARS de correction par les 2 formatrices = validé</p> <p>Epreuves orales annulées</p>	<p>favorables à cet échange entre écoles car il paraît nécessaire que les organisations soient harmonisées pour tous les IFCS.</p> <p>pas de décision officielle quant à la validation de l'écrit pour l'admission OU l'étude des dossiers professionnels ?</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>IFCS des Hauts de France</p> <p>Fabienne CANDINI</p> <p>IRFSS des Hauts de France Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé Fabienne.candini@croix-rouge.fr Tel : 03 44 67 11 36</p>	<p>A ce jour, plus des ¾ des étudiants Cadres de Santé de Lamorlaye ont été réquisitionnés. Le restant est positionné en stage 4 « Encadrement »</p>	<p>Ainsi, les étudiants cadres de santé de Lamorlaye étaient en stage 4 « encadrement » du 02 mars au 27 mars 2020.</p>	<p>Le stage 6 était prévu sur mai/juin 2020 d'une durée de 4 semaines, il a alors été déplacé.</p> <p>le stage 6 a, quant à lui, été avancé du 30 mars 2020 au 24 avril 2020. Puis, du 27 avril 2020 au 01 mai 2020,</p> <p>les étudiants cadres de santé seront en temps de travail de recherche (Temps déjà prévu avant cette situation de crise sanitaire).</p>	<p>Concernant le Master 2, l'Université de Lille a reçu les mêmes instructions de la part de son ministère : adapter le dispositif de formation et de validation du diplôme M2 au regard de la situation sans léser l'étudiant.</p> <p>Nous (institut et université) allons donc travailler sur les attentes et les modalités d'évaluation (fond et forme) du travail de recherche, car les enquêtes à mener sont impossibles à réaliser..... Nous en informerons les étudiants au plus vite.</p>	<p>l'ARS des Hauts de France nous a demandé de réaménager notre maquette pédagogique afin que leur diplomation puisse se maintenir .</p> <p>C'est ce que nous avons fait et il n'y a donc pas d'interruption de formation.</p> <p>La réquisition comptant comme un temps d'apprentissage (cf ARS et la DGOS),</p>	<p>Concernant l'épreuve de sélection de l'IFCS de Lamorlaye : l'admission n'a pas pu être réalisée (prévue le 19 mars 2020), nous attendons une instruction de la DGOS.</p>	<p>Je l'espère, ils reprendront les cours à compter du 04 mai 2020 et jusqu'au 19 juin 2020 afin de valider leur diplôme de Cadre de Santé et leur Master 2. Si l'évolution n'est pas favorable, et leur présence n'est pas possible sur le site de l'Institut, nous sommes dans la capacité de mettre en place le e-learning afin d'assurer la continuité pédagogique et la validation de leur formation demandées par l'ARS des Hauts de France.</p> <p>Je m'étonne que certains IFCS ont pris la décision de corriger leurs copies relatives à l'épreuve d'admissibilité (valant épreuve d'admission) sans aucune instruction réglementaire...</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>POITIERS</u></p> <p>Jannick Grand</p> <p>CHU Poitiers Coordonnateur des instituts - Directeur de l'IFCS 2 rue de la Milétrie CS 90577 86021 POITIERS cedex (05 49 4)4 44 20 (05 49 4)4 44 21(assistante)</p>	<p>Ils sont tous positionnés sur des fonctions d'encadrement, dans leur établissement d'origine pour la plupart.</p>	<p>Nos étudiants étaient en stage de pédagogie à la date du 16 mars.</p>	<p>L'ensemble des stages ont été annulés dès la fermeture des instituts et les mesures de confinement. Nous avons transformé ce stage en stage de renforcement du management et réaffecté les étudiants.</p>	<p>Nous envisageons dans un premier temps de reporter le stage de pédagogie en mai. Si la fermeture des instituts se poursuit et que la mobilisation des étudiants dans leurs établissements perdure, nous validerons ce stage à partir d'une analyse de situation pédagogique comme le permet l'instruction ministérielle.</p>	<p>Nous revoyons avec notre partenaire universitaire les modalités de validation des UE.</p> <p>Pour le moment, nous avons uniquement reporté certaines validations orales. Nous n'avons pas modifié le calendrier des écrits et dossiers à restituer. Nous avons développé la pédagogie inversée depuis septembre et continuons dans cette optique. Nous aménagerons les exigences en fonction des retours des étudiants sur leur mobilisation réelle en stage.</p>	<p>L'écrit du concours a eu lieu. Nous envisageons de valider l'admission uniquement sur l'analyse des projets professionnels des admissibles, sans oraux. Il nous est impossible de mobiliser des jurys extérieurs dans les conditions actuelles.</p>	<p>Pour le moment, la région Nouvelle Aquitaine reste parmi les moins impactées mais cela évolue très vite depuis 48 h.</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>MONTPELLIER</u></p> <p>Agnès ALDEBERT</p> <p>Cadre supérieur de Santé – Formatrice /Institut de Formation des Cadres de Santé 1146 avenue du Père Soulas 34295 Montpellier cedex 5 Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier agnes-aldebert@chu-montpellier.fr 04 67 33 54 34 / 04 67 33 88 70</p>	<p>Concernant l'IFCS de Montpellier, sur les 40 étudiants qui devaient débiter leur stage fonction d'encadrement le 23 mars : 24 ont été réquisitionnés par leur employeur depuis la semaine dernière (début du confinement) 10 sont en attente de réquisition 5 sont à pôle emploi et ne seront pas réquisitionnés 1 a pu débiter son stage</p>	<p>STAGE</p>		<p>Nous avons dû modifier l'évaluation de la santé publique. Nous attendons par mail les travaux réalisés par les étudiants. Concernant le stage d'encadrement, nous avons demandé aux étudiants de traiter un sujet relatif au rôle du cadre de santé dans la gestion de crise. Ce travail fera l'objet d'une présentation orale dès normalisation de la situation.</p>		<p>Le bémol de notre institut est que nous n'avons pas pu faire l'épreuve écrite d'admissibilité prévue initialement le 17 mars. Nous avons sollicité l'ARS pour pouvoir faire une sélection des candidats sur dossier mais le retour que nous avons eu est qu'aucune décision ne peut être prise à l'heure actuelle.</p>	<p>Nous supposons que le stage sera validé de fait de l'activité professionnelle des étudiants. Par contre, nous souhaiterions avoir des réponses rapides sur l'organisation de la sélection du fait du contexte actuel.</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>TOURS</u></p> <p>Fabienne KWOCZ</p> <p>Directeur des soins - Coordonnatrice générale des instituts de formation Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé CHRU de Tours Tél : 02 47 47 73 80</p>	<p>Les personnes en promotion professionnelle sont mises à disposition de leur employeur. La plupart d'entre elles ont été réaffectées sur des missions de faisant-fonction de cadre de santé. Quelques uns sont chez eux en attente de réintégration.</p>	<p>Les professionnels en formation étaient en stage du module 4 du 2 au 27 mars.</p>	<p>Le stage a été complètement validé de par leur activité actuelle dans les services de soins.</p> <p>L'enseignement pédagogique se poursuit à distance mais nous avons du revoir à la baisse la continuité pédagogique du fait de l'activité professionnelle du plus grand nombre d'entre eux qui ne leur permet pas d'avoir l'esprit disponible à la formation (avec une situation de stress qui s'ajoute du fait du contexte).</p> <p>Nous avons principalement ciblé le suivi, pour le moment, sur la poursuite du travail de recherche en mettant en place un accompagnement à distance</p>	<p>En reportant la date de la remise du travail de recherche initialement prévue début mai, au 25 mai.</p> <p>L'organisation de l'évaluation du module 4 est également reportée.</p> <p>Nous avons également repenser la continuité pédagogique avec les universitaires dans le cadre de notre partenariat avec l'université de Tours pour l'attribution des master 2 (MEES et MEFS).</p>	<p>Tous les stages ont été arrêtés par décision de l'ARS.</p>	<p>En ce qui concerne le concours, nous avons pu afficher les résultats de l'épreuve d'admissibilité, et nous attendons les directives de l'ARS pour adapter les épreuves d'admission qui devaient avoir lieu en avril.</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>TOULOUSE</p> <p>Nadia Péoc'h MSc, Ph. D SHS]</p> <p>Directrice des Soins Institut de Formation des Cadres de Santé Ecole d'IBODE Ecole d'IADE DE-IPA CHU de Toulouse - PREFMS 74 voie du TOEC TSA 40031 31059 Toulouse Cedex 9 Tél. Sec : 05 61 32 40 40 Docteur en Sciences de l'éducation Université Toulouse 2 Jean Jaurès</p>	<p>L'ensemble des étudiants en PPH ont rejoint leurs établissements d'origine et sont affectés en renfort des cadres de santé sur des mission en management.</p> <p>Une étudiant en autofinancement bénéficie d'un contrat de vacation signé avec le CHU de Toulouse. Il est affecté en management sur le pôle de Radiologie.</p>	<p>Depuis le 17mars 2020, midi, le PREFMS est fermé.</p> <p>Au moment de la fermeture, les étudiants cadres de santé étaient en stage « Fonction de formation » du lundi 9 mars au 27 mars 2020.</p>	<p>Modification de la maquette pédagogique et du calendrier de l'alternance (Maquette pédagogique COVID-19) avec une période de stage du module 6 « Approfondissement des fonctions d'encadrement et des formations » avancé dans le temps.</p> <p>Ainsi, les étudiants cadres de santé sont dans un statut « Affectation de stage et ré-affectation) avec un retour prospectif le lundi 4 mai au sein de l'IFCS (sous réserve que tout aille mieux. Confer. Les propos du Ministre de l'éducation nationale selon un scénario privilégié).</p> <p>Selon le critère de faisabilité et par égalité de traitement, le stage du module « fonction de formation » est validé.</p>	<p>Nous envisageons de les faire travailler, par écrit, a posteriori sur une analyse réflexive (dans sa dimension pédagogique et managériale de la gestion d'une crise sanitaire).</p> <p>Nous revoyons avec notre partenaire universitaire, l'Université Paul Sabatier, l'évaluation du Module 2 de « Santé Publique ». Les universitaires préparent des SPOC (Small Private Online Course) pour accompagner les étudiants en groupes tuteurés sur des commandes d'audit institutionnel.</p>	<p>En appui sur l'instruction relative aux aménagements des modalités de formation pour les étudiants en santé dans sa version 2 du 20 mars 2020, voici les dispositions prise à l'IFCS de Toulouse en co-validation avec la conseillère pédagogique de l'ARS :</p>	<p>S'agissant du concours et de l'épreuve écrite d'admissibilité du concours d'entrée. Nous avons pu réaliser l'épreuve le lundi 9 mars 2020.</p> <p>Nous attendons les instructions de la DGOS : Si l'épreuve d'admissibilité vaut pour admission, nous avons proposé à notre conseillère pédagogique de revoir les critères de la grille d'évaluation en ajoutant un correcteur supplémentaire : à savoir le regard d'un professionnel de santé ; le regard d'un universitaire/ou praticien et le regard d'un formateur de l'IFCS.</p>	<p>L'équipe pédagogique est centrée sur le soutien des étudiants et l'aide au travail de recherche.</p> <p>D'un point de vue personnel, maintenant. Je suis de garde en tant qu'administrateur de garde à partir de ce lundi 27 mars jusqu'au 3 avril. Je rejoins ce WE la cellule de crise COVID-19 au CHU et je travaille au quotidien avec la Coordination Générale des Soins. Alors, si des instructions aidantes nous parvenaient dès un retour vers les meilleurs jours, concernant la formation des étudiants en santé, ce serait formidable.</p>

						<p>Cette proposition permettrait une évaluation croisée avec trois regards différents. Compte tenu du contexte, il nous semble qu'il sera particulièrement difficile voire impossible de tenir les jurys d'admission.</p>	
--	--	--	--	--	--	---	--

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>PARIS Sainte-Anne</p> <p>Christine ROBIN</p> <p>Directrice de l'IFCS - site Sainte-Anne Directrice de l'IFSI IFAS Virginie Olivier - site Sainte - Anne 1, rue Cabanis 75014 Paris Directrice de l'IFSI du site Perray BP 13 913 60 Epinay/orge email : c.robin@ghu-paris.fr Tél : 01 45 65 - 73 02 et 8837 et 01.69.25.44. 40</p>	<p>Certains stages ont été maintenus pour le M4 ; pour le M5, les instituts fermant, les étudiants ont travaillé en télétravail en contact avec leur tuteur, d'autres ont été réquisitionnés (30/50) par leur établissement d'origine, en tant qu'infirmier ou sur des fonctions d'encadrement, en majorité.</p>	<p>Les étudiants étaient en 3ème semaine de stage M4 ou M5.</p>		<p>Côté formation, ont été maintenus les travaux de validation des modules M4 et M5 avec ajustement (par écrit seulement). Les stages M4 et M5 pourront ainsi être validés. Nos partenariats universitaires (M1 avec 2 universités) restent flexibles avec réaménagement des évaluations: travaux écrits et argumentation orale en distanciel.</p>		<p>Correction des copies concours en cours 2 binômes formateurs +direction L'ARS IDF a confirmé que l'épreuve d'admissibilité valait admission.</p>	<p>La question du mémoire se pose. Nous n'avons pas à ce jour de recommandations ARS pour un rendu différé voire une soutenance différée aussi. Si les mobilisations perdurent, nous envisageons de réfléchir à proposer à l'Ars une reconfiguration du stage M6 vers un temps de mémoire...</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>VILLE EVRARD</p> <p>Maryse CAMALET</p> <p>Directrice des soins Coordinatrice générale des Instituts de Formation EPS de Ville Evrard 202, Av. Jean-Jaurès 93332 Neuilly sur Marne Cedex Fixe : (+33) 1 43 09 31 30 Mobile : (+33) 6 76 12 23 52 Site Internet : www.eps-ville-evrard.fr</p>	<p>l'ARS nous a demandé de les mettre à disposition des établissements pour ceux qui avaient un hôpital comme employeur. Cependant, j'en avais 5 relevant des DROM. Ils vont être mis à disposition de structures médico-sociales. Les étudiants en autofinancement sont invités à s'inscrire sur la plateforme www.renforts-covid.fr.</p>	<p>Les étudiants étaient en stage M4 qu'ils n'ont pas pu terminer</p>	<p>Le stage sera validé sur la base d'un dossier de stage, uniquement sur le document écrit. Il n'y aura pas de présentation orale.</p>	<p>Le stage M4 prévu du 6 au 24 avril semble compromis. Les étudiants resteront chez leur employeur et la période sera validée comme du temps de stage. Nous réfléchissons à un travail complémentaire écrit de présentation de leur travail pendant la période. Il n'y aura pas de présentation orale. Pour ceux qui sont en autofinancement, nous leur proposerons une mise à disposition si leur stage est annulé par la structure choisie. Pour les cours à l'université (M1 et M2). Des supports ont été fournis par les enseignants.</p> <p>Pour le mémoire, il semble difficile de maintenir la date de dépôt des travaux prévue le 29 mai.</p>			

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>BREST</p> <p>Anne Marie Lagadec</p> <p>Cadre supérieur de santé - Formatrice Institut de Formation des Cadres de Santé Institut de formation des professionnels de santé - IFPS CHRU La Cavale Blanche Boulevard tanguy Prigent 29609 Brest Cédex Tél direct: 02/98/34/71/06 Tél secrétariat: 02/98/34/71/08 anne-marie.lagadec@chu-brest.fr</p>	<p>Nos 22 étudiants sont depuis cette date à disposition de leur établissement employeur (particularité : il sont tous en promotion professionnelle cette année). La plupart (16/22 à ce jour) ont réintégré leur établissement en renfort sur des postes d'encadrement. Il en reste quelques-uns à la maison, à disposition de leur employeur.</p>	<p>Les étudiants cadres devaient effectuer leur stage du module 5 du 16 mars au 3 avril</p> <p>Les stages ont tous été très vite annulés, en raison de la fermeture des Instituts de formation</p> <p>Les cours devaient reprendre le 6 avril (ce qui ne se fera sans doute pas).</p>		<p>Nous n'avons pris aucune décision pour l'instant concernant la validation du module 5 (un écrit et un oral étaient prévus à partir du stage) et l'aménagement de la suite du cursus.</p>		<p>Concernant le concours, nous avons eu le temps de faire l'admissibilité nous avons publié les résultats la semaine dernière.</p> <p>Nous avons eu une consigne de l'ARS Bretagne : « l'épreuve d'admissibilité vaut admission »</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>SAINT-ETIENNE</u></p> <p>Brigitte BERTHET</p> <p>directrice IFCS du CHU de Saint Etienne Tel : 04 77 12 78 17 ou 04 77 12 78 10 Brigitte.berthet@chu-st-etienne.fr</p>	<p>Cours à distance dès le 16/3 Stages annulés à compter du 23/3 (stage e 2 sem M4). Le stage sera validé par la mobilisation sur le terrain et pour les rares non mobilisés, un écrit sera demandé.</p>	<p>1 semaine de cours puis stage de 2 semaines puis 4 sem de cours</p>	<p>Cours en présentiel transformé en E-learning</p>	<p>Mémoire allégé : à valider avec l'université dans le cadre du M1 MOS Oraux M4 annulé et évaluation sur un écrit ?</p>	<p>Aucune</p>	<p>Ecrit fait- Projet professionnel écrit demandé-oraux annulés-attente des décisions ARS</p>	<p>En attente de décisions ARS Les CSS formateurs sont sur d'autres missions (2 sur le CHU et 1 sur l'IFSI)</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>NANTES</p> <p>Christiane CHARRON</p> <p>Cadre supérieur de santé - Formateur Institut de Formation des Cadres de Santé 50, route de Saint Sébastien 44093 NANTES Cédex 1 02.40.84.68.27</p>	<p>Depuis le 16 mars, ils sont tous réquisitionnés dans leur établissement d'origine et affectés pour la très grande majorité sur des postes de FFCDS. Ils nous informent de leurs activités et des horaires qu'ils honorent (en moyenne 10h/jr). Des journées bien remplies sur des missions de soutien aux personnels, d'organisation et de formation.</p>	<p>il était prévu que les étudiants soient en stage module 5 du 16 mars au 3 avril.</p>	<p>En regard de ces éléments, nous nous orientons à faire valoir ces trois semaines de travail pour la validation du stage module 5. Les enseignements théoriques de ce module ont été abordés la semaine précédente le 16 mars.</p>	<p>Module 5 : Les étudiants ont réalisé un travail de groupe sur l'élaboration d'un cours avec la rédaction d'une fiche pédagogique, présentation des éléments de contenu, argumentation des étapes de la démarche et retour critique de cette dernière. Nous envisageons de prendre en compte l'écrit et la présentation orale des travaux comme épreuves de validation de ce module 5.</p> <p>En partenariat avec l'IAE pour un Master 2 MOS, nous sommes en étroite collaboration pour ajuster le dispositif de validation aux réalités, en étant vigilants aux décisions nationales qui pourraient être prises quant aux formations.</p>		<p>L'épreuve d'admissibilité a eu lieu, les corrections n'ont pu être effectuées les jours prévus. Un dispositif est en cours pour que ces dernières puissent se faire dans le respect des contraintes actuelles et dans les meilleurs délais.</p>	<p>Restent les points suivants avec des questions sous-jacentes sans réponse à ce jour :</p> <p>Le retour du 6 avril à l'IFCS, peu probable</p> <p>L'indisponibilité physique et psychique des étudiants à recevoir des contenus théoriques à distance</p> <p>La difficulté à se projeter ou à écrire le mémoire pour le 20 mai</p> <p>A ce jour pas de décision prise quant à un report éventuel du dépôt du mémoire et de la soutenance!</p> <p>Quoi qu'il en soit, ici comme ailleurs les étudiants sont inquiets sur leur formation, le transmettent. Nos réponses se veulent rassurantes et réalistes compte tenu de l'incertitude ambiante.</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>NANCY</p> <p><u>Pour l'équipe de l'IFCS Lorrain:</u></p> <p>Didier GERARD Cadre Supérieur de Santé / Formateur Institut Lorrain de Formation des Cadres de Santé Tour Marcel Brot - Rue Joseph Cugnot 54000 NANCY</p> <p>(03 83 92 51 46 6 didier.gerard@cpn-laxou.com)</p>	<p>A ce jour, une très grande majorité d'entre eux ont été rappelés au sein de leurs établissements employeurs respectifs pour occuper des fonctions d'encadrement. Seule une dizaine d'étudiants, en auto-financement notamment mais aussi d'autres, sont encore en position de stage. Nous dénombrons malheureusement aussi à ce jour 3 étudiants en confinement à domicile pour avoir été en contact rapproché ou contaminés par le Covid-19.</p>	<p>Nos 51 étudiant(e)s de la promotion 2019-2020 avaient débuté leurs 3 semaines de stage M4 (fonction d'encadrement) depuis le Lundi 9 Mars dernier.</p>	<p>Face à la gravité de la situation et à la tension extrême qui règne actuellement dans tous les hôpitaux et structures médico-sociales de la région Grand-Est, notre équipe a fait le choix d'anticiper les dates de réalisation du stage M6 (perfectionnement). Ainsi, notre période de stage M4 court du 9 au 27 Mars prochain, et s'enchaînera immédiatement pour nos étudiants la période de stage M6 (4 semaines) du 30 Mars au 24 Avril prochain.</p> <p>Nous y avons vu un double intérêt. Tout d'abord, permettre à nos étudiants d'intervenir en "renfort" sur le terrain et par ailleurs, nous permettre d'envisager la reprogrammation de nombreux enseignements relevant des modules 4 et 6 sur les mois de Mai et Juin (sauf si la crise sanitaire Covid-19 venait à devoir se</p>	<p>Concernant l'élaboration des mémoires de fin d'étude de nos étudiants, notre équipe et nos partenaires universitaires (IAE Metz/Université de Lorraine) avons assoupli les exigences méthodologiques sachant que nos étudiants sont sur un double-cursus: IFCS + M1 MOSSS ou IFCS + M2 MOSSS. Le nombre des entretiens semi-directifs à réaliser dans le cadre du recueil de données est passé de 8 à 6 pour les étudiants IFCS+ M1 MOSSS et de 10 à 8 pour les étudiants IFCS + M2 MOSSS. En effet, au-delà de notre volonté d'alléger un peu leur charge de travail, beaucoup d'entre eux se retrouvaient en grande difficulté pour trouver des professionnels à interviewer en cette période de tension sanitaire extrême. D'autre part, nous avons aussi reporté la date de rendu du mémoire du 20 Mai au 10 Juin prochain.</p>		<p>Concernant le concours d'entrée en IFCS, notre Institut avait d'ores-et-déjà organisé son épreuve d'admissibilité (écrit) le Lundi 9 Mars dernier. Pour l'épreuve d'admission (orale), nous avons également anticipé sa probable annulation par le Ministère. Dans cette perspective, pour l'admission, nous avons envisagé de classer les étudiants en fonction de la note obtenue à l'écrit + étude des dossiers professionnels (CV, parcours, projet pro, etc...). Pour autant, nous avons reçu des instructions de l'ARS Grand-</p>	<p>Concernant le concours : Est-ce que d'autres IFCS - dans d'autres régions - ont également reçu des instructions de même nature ?...</p>

			prolonger ce que personne ne souhaite bien évidemment !).			Est nous indiquant que nous devons retenir le principe que "l'épreuve d'admissibilité valait également épreuve d'admission avec classement des résultats".	
--	--	--	---	--	--	---	--

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>NICE</p> <p>Béatrice BRIGNON^{SEP}</p> <p>Cadre supérieur de santé^{SEP} Responsable pédagogique^{SEP} Institut de Formation des Cadres de Santé^{SEP} de la CRF et du CHU de Nice^{SEP} IRFSS PACA&CORSE^{SEP} 17 Avenue Cap de Croix^{SEP} 06100 Nice^{SEP} 04 93 53 86 64</p>	<p>En regard du télétravail des formateurs dans les instituts de formation et des directives de suspension de stage la semaine du 16 mars, les étudiants ont tous été en téléformation sur des activités d'encadrement ou de formation à distance sur cette semaine-là.</p>	<p>Les étudiants cadres de santé étaient en stage encadrement ou formation à la date du 16 mars. Ils ont pu réaliser ce stage sur 2 semaines au lieu de 3</p>	<p>Conformément aux directives ARS, un stage de mise à disposition de 5 semaines a été organisé à compter du 23 mars.</p> <p>La plupart des étudiants réalisent ce stage chez l'employeur. Ce stage va correspondre au stage M6 que nous avons avancé. Les étudiants qui viennent des DOM-TOM, ou qui n'ont pas d'employeur, poursuivent leurs stage encadrement par le stage d'approfondissement ou ont convenu d'un autre terrain de stage en lien avec leur lieu de domicile du confinement. Pour le suivi individuel des étudiants, nous assurons des entretiens à distance et, pour le suivi collectif, nous avons mis en place des réunions en visio avec les étudiants à raison de 2 par semaine.</p>	<p>avec des productions de travaux pour tous, travaux qui pourront rentrer en compte dans la validation des modules 4 et 5.</p> <p>La continuité pédagogique DCS et master en regard de notre partenariat universitaire est assuré en e-learning (moodle, classe virtuelle, skype...), avec des validations d'UE repoussées après le stage d'approfondissement.</p> <p>Pour le mémoire, l'équipe pédagogique et universitaire a convenu que l'enquête soit allégée.</p>	<p>L'ARS PACA prône la souplesse pédagogique, la priorité étant de répondre aux besoins sanitaires. Nous rendons-compte 2x par semaine à l'ARS de la mise à disposition des étudiants aux établissements.</p>	<p>Concernant le concours, l'épreuve d'admissibilité a été réalisée le 13 mars. L'ARS PACA nous a confirmé que l'épreuve d'admissibilité valait admission. En regard des conditions de travail actuelles de nos étudiants en formation préparatoire, et des prévisions de montée en charge de la prise en soins liée au Covid-19, il nous apparaît pertinent de ne pas imposer à ces professionnels une épreuve qu'ils ne pourront pas préparer. Il est également souhaitable de préserver tant que faire se peut la rentrée scolaire 2020-2021.</p>	<p>Afin de garantir l'équité concernant la date de proclamation des résultats du concours, la proposition de l'IFCS de Nice est de se tenir au calendrier initial de la date des résultats de l'épreuve d'admission. Ainsi, les IFCS rendraient les résultats dans une même temporalité, et non à 1 mois d'écart, du fait que certains IFCS ont pu organiser le concours écrit et d'autres non.</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES CONCOURS DU CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<u>AMIENS</u> Béatrice JAMAULT COORDO Instituts CHU Amiens Picardie	Les étudiants le plus souvent en promotion professionnelle, ont été mis à disposition de leur établissement sur des missions de cadre de santé	Nous allons entrer dans une période de stage, nous allons donc adapter les objectifs et missions. L'apprentissage de la situation de crise pour les cadres sera valorisé.	Transformation des enseignements en distanciel, avec e-learning, classe virtuelle, groupe messenger...	Les MCC seront adaptés sur les modalités de rendus Nous discutons avec nos partenaires universitaires	Pas de directives, discussion pour s'assurer des solutions trouvées ou prises	En cours de réflexion, l'épreuve écrite a eu lieu, la correction faite Admissibilité prononcée, quid de l'admission ? Nous envisageons : -soit épreuve distancielle - Soit analyse de dossier uniquement en plus des épreuves écrites (puisque nous demandons toujours un dossier d'accompagnement, il est disponible)	Nous attendons d'éventuelles orientations nationales

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMAT--ION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>PARIS AP/HP</u></p> <p>Gilles DESSERPRIT Directeur IFCS AP-HP Directeur.ifcs@aphp.fr 01 40 27 44 93 06 18 23 39 96</p>	<p>A partir du 13/3/20 avec une montée en charge dès le 16/3/20</p> <p>Fermeture de l'IFCS le 17 mars. Equipe pédagogique de l'IFCS missionnée sur d'autres activités en lien avec la crise du Covid19 Equipe administrative en télétravail Etudiants en stage de module 4 depuis le 9/03 ont été progressivement « réquisitionné » sur leurs établissements d'origine, majoritairement en position d'encadrement</p>	<p>Stage M4 du 9/3/20 au 3/4/20</p>	<p>Est en cours de réflexion/élaboration : dépendra de l'évolution de la situation (confinement, besoin en personnel des établissements avec prolongement du stage de module 4 avec le stage de module 6*, etc.)</p> <p>Modification du programme de formation à prévoir et du calendrier de l'alternance</p> <p>*a la date du 25/03 la prolongation du stage de module 4 par le stage de module 6 serait en cours de validation</p>	<p>« Allègement » des modalités du module 4</p> <p>Lien avec l'université pour un ajustement des modalités du mémoire</p>	<p>Contact régulier par courriel avec questions posées Reste des interrogations sur le mémoire</p>	<p>Correction des copies concours en cours 2 binômes formateurs +direction L'ARS IDF a confirmé que l'épreuve d'admissibilité valait admission.</p>	<p>L'ensemble des étudiants de la promotion ont été contacté par téléphone, le ressenti général est de ne plus être en « stage » mais réellement en situation de travail. L'IFCS et la formation leurs semblent loin.</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>LYON</u></p> <p>Agnès PHILY</p> <p>Territoire Lyonnais</p> <p>IFCS-TL CSS PO/Nicole Dauvergne Directrice IFSI CHV et GCS- IFCS-TL</p>	<p>La plupart des étudiants sont « réquisitionnés » par les établissements d'appartenance.</p> <p>Pour les personnes en autofinancement au nombre de 15 sur 84 étudiants ou financées par les OPCO (fongécif, unification...) ou PE, elles se sont inscrites à la réserve sanitaire ou rapprochées de leur ancien employeur pour proposer leur service.</p> <p>Le stage du module 4 a été réalisé car les étudiants devaient revenir en cours à l'IFCS à partir du lundi 16 mars.</p>	<p>L'équipe entière assure le principe de continuité pédagogique en ligne avec envoi des cours et accompagnement par téléphone et Visio Skype ou autres..</p>		<p>Les validations du module 4 ont pu être réalisées en distanciel.</p> <p>L'enseignement des cours universitaires sera reporté courant mai ainsi que les validations, en fonction des partenariats</p> <p>La mobilisation des étudiants dans les différents établissements sera prise en compte pour valider le stage du module 6 initialement prévu du 25 mai au 22 juin.</p>		<p>L'admissibilité vaut pour l'admission.</p> <p>Un complément serait demandé : le dossier professionnel envoyé en PDF par les admissibles.</p>	<p>Comment valider l'expérience des « réquisitions » en stage du module 6 pour les étudiants non mobilisés par les établissements ?</p> <p>La question de la date de restitution du mémoire se pose :</p> <p>Travail d'enquête sur le terrain difficile à maintenir.</p> <p>Autorisation d'enquêter par téléphone dans le meilleur des cas.</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>REIMS</u></p> <p>Catherine HANNEQUIN</p> <p>Responsable pédagogique IFCS Reims IRF 45, avenue Cognacq JAY 51 100 REIMS channequin@ch u-reims.fr 0326832852</p>	<p>Tous les étudiants ont été réquisitionnés dès le 16/06/2020 par leur établissement d'origine. 1 étudiante est en position de « personne à risque »</p>	<p>Stage</p>	<p>(travail donné afin de valider les compétences qu'elle aurait développées en stage) Stage M4 jusqu'au 27 mars Stage M4 se continue dans la nouvelle affectation des étudiantes et poursuite par stage M6 Au final : stages M4 et M6 en contigu</p>	<p>M4 sera validé au retour des étudiants Le travail de recherche M6 va être aménagé : enquête impossible à achever (rédaction avec les universitaires de consigne compatible ou presque avec la méthodologie de recherche)</p>		<p>Epreuve écrite effectuée, jury d'admissibilité non tenu (31 mars 2020) Décision conforme aux directives ARS : résultats de l'écrit valent pour admission avec classements des résultats</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>RENNES</p> <p>IFCS CHU de RENNES PFPS CHU Rennes Pontchaillou Rue Henri le Guilloux Rennes</p> <p>Marielle BOISSART Directrice coordonnatrice par intérim du PFPS et Directrice de l'IFCS 02 99 28 96 78 Christine RENON responsable de filière Christine.renon @chu-rennes.fr</p>	<p>Les étudiants cadres sont tous en PP, A ce jour sur 26 étudiants -20 ont été rappelés par leur établissement sur des missions de FFCS -2 n'ont pas encore été rappelés (Etablissement de santé mentale) -4 sont en arrêt maladie</p>	<p>Les étudiants cadres de santé étaient en activité de cours / ceux-ci ont été interrompus le lundi 16 mars 2020 ; ils étaient en examen le 12 mars 2020</p> <p>Les stages M4 et M6 étaient prévus du 27 avril au 15 mai et du 18 mai au 12 juin 2020</p>	<p>les stages : Leurs missions actuelles de FFCS seront considérées comme du temps de stage management (relevé horaires et évaluations de fin de mission seront demandés aux étudiants). Les enseignements : Des activités pédagogiques sont poursuivies à distance</p>	<p>Pour l'Université : Les examens universitaires (UE) ont tous eu lieu, il manque la note de mémoire pour l'université EHESP – les soutenances sont prévues fin juin</p> <p>Pour l'IFCS : Les examens se sont tenus. il manque le mémoire qui compte pour IFCS et EHESP et une note d'analyse de situation managériale, prévue le 17 juin)</p>		<p>Les épreuves d'admissibilité se sont tenues. les résultats ont été communiqués. Dans l'attente des directives ARS pour l'admission (dates prévues les 6 7 et 8 avril)</p>	<p>Adaptation des attendus du mémoire ?</p> <p>-Capacité des étudiants à travailler le mémoire quand ils sont en activité de FFCS à temps plein</p> <p>-Difficulté à réaliser les recueils de données</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>CLERMONT-FERRAND</u></p> <p>Mr Perrier-Gustin Patrice, Directeur de l'IFCS du CHU de Clermont-Ferrand et coordonnateur général des instituts et écoles: pperriergustin@chu-clermontferrand.fr</p> <p>Nathalie Cheminat, cadre supérieur IFCS : ncheminat@chu-clermontferrand.fr</p>	<p>Depuis le 17/03, les étudiants cadres sont mis à disposition de leurs établissements et, à ce jour sont réquisitionnés à l'exception d'une qui est en attente de mobilisation. Un étudiant en autofinancement est mobilisé par le CHU de Clermont-Fd, ainsi qu'une étudiante d'un d'autre Chu mise à disposition du Chu de Clermont-Fd. Les principales mobilisations sont sur des fonctions d'encadrement. Un IADE est lui mobilisé dans son métier d'origine.</p>	<p>Les étudiants ont interrompu leur stage M5 le 16/03 (début de dernière semaine de stage).</p>	<p>Au vu de leur engagement en stage, de la poursuite à distance des travaux relatifs à la pédagogie ou à la fonction de formation, fixés par l'IFCS et/ou le terrain de stage, nous avons validé ce stage. Les contenus pédagogiques du Master sont mis en ligne sur l'ENT, les autres contenus, dès lors qu'ils ne nécessitent pas les interactions fondamentales à la professionnalisation, seront proposés sous format numérique. Nous devons ajuster le dispositif de formation et faire des choix pédagogiques pour préserver et ne pas surcharger nos étudiants mobilisés sur le terrain.</p>	<p>Stages : La mobilisation des étudiants dans les établissements dans le cadre de la gestion de crise, est à distinguer de leur future affectation. En ce sens, ces expériences pourront être validées en tant que périodes de stage. La validation du M5 pourra se faire par un réajustement du travail demandé et en particulier la suppression des épreuves orales (valorisation du travail écrit). Les attendus du mémoire sont réajustés compte tenu de l'impossibilité pour la plupart de poursuivre ou même commencer l'enquête (entente avec l'université). Nous reportons la date de restitution du mémoire et maintenons pour le moment les dates de soutenance. Le dispositif de validation du Master été réexaminé. Une des épreuves est d'ailleurs reformatée dans le sens de l'analyse d'une situation problématique qu'est cette crise, associée à un positionnement et évolution des représentations de la fonction cadre.</p>		<p>L'épreuve d'admissibilité s'est bien déroulée. Les résultats sont publiés. En attente de décisions pour les modalités de l'épreuve d'admission. L'examen seul des dossiers professionnels pourrait être, via le regard croisé des jurys une solution pour cette épreuve.</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>ANGERS</u></p> <p>Responsable pédagogique IFCS CHU Angers Nadine BENScri 4 rue Larrey 49100 Angers e-mail : NaBenscri@chu-angers.fr</p>	<p>La semaine du 16 mars au 20 mars les étudiants étaient positionnés en cours, 3/4 d'entre eux ont été réquisitionnés par leurs employeurs (fonction publique hospitalière et service des armées pour l'un d'entre eux).</p>	<p>Du 23 mars jusqu'au 10 avril les étudiants étaient en principe en stage ; 27 étudiants sont réquisitionnés sur des missions d'encadrement ou de coordination, 4 d'entre eux sont en stage sur le département 49.</p>	<p>Des cours ont été déposés sur leur plateforme numérique ou envoyés par courriel.</p> <p>Les formateurs assurent par mail ou par tel le suivi pédagogique. Les étudiants sont anxieux et nous avons des appels</p>	<p>Les évaluations du module 4 sont revues. Nous travaillons actuellement sur les attendus avec les universitaires.</p> <p>Mémoire : nous travaillons avec nos partenaires universitaires afin de revoir les critères du travail écrit car 50 pour cent des étudiants n'ont pas pu faire entretien ou récupérer les questionnaires.</p>		<p>les copies d'examens sont corrigés et le jury d'admissibilité a eu lieu.</p> <p>Le ministère a annoncé la suppression de l'oral ; l'écrit constituerait la seule épreuve d'admission.</p> <p>Dans l'attente de la confirmation de cette annonce les résultats n'ont pas été publiés.</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>DIJON</p> <p>Jean-Yves DESBOIS Cadre supérieur de santé, formateur Institut de Formation des Cadres de Santé CHU Dijon 10 bis, bd Mal de Lattre de Tassigny BP 77908 21079 DIJON CEDEX 03 80 29 30 64 jean-yves.desbois@chu-dijon.fr</p>	<p>A partir du 13/3/20 avec une montée en charge dès le 16/3/20 Fermeture de l'IFCS le 16 mars. DS et équipe pédagogique de l'IFCS (2 formateurs) missionnées sur d'autres activités en lien avec la crise du Covid19 Etudiants en stage de module 4 depuis le 2/03 ont été progressivement « réquisitionnés » sur leurs établissements d'origine, majoritairement en position d'encadrement, quelques-uns comme IDE</p>	<p>Stage M4 du 2 au 27/3/20</p>	<p>Est en cours de réflexion/élaboration avec prolongement du stage de module 4 avec le stage de module 6 notamment.</p> <p>Modification du programme de formation et du calendrier de l'alternance prévus</p>	<p>Modifications des modalités d'évaluation du module 4</p> <p>Lien avec l'université pour un ajustement des modalités du mémoire</p>	<p>Conférence téléphonique 3 fois /semaine avec ARS et l'ensemble des instituts de formation de la région Bourgogne Franche-Comté</p>	<p>Correction des copies concours faite. Jury d'admissibilité reporté ? Souhait que l'épreuve d'admissibilité = admission.</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p>ROUEN</p> <p>Véronique Serra</p> <p>Cadre supérieur de santé, formateur Directrice par intérim CHU ROUEN 14, rue du Professeur Stewart 76 000 Rouen</p>	<p>Stage M4 commencé le 9/03, Le 16 mars : suspension d'un stage pour 1 étudiant, réaffectation le lendemain dans son établissement ; Puis 2 étudiants. Le 18 mars : Décision prise de réaffecter les étudiants dans leur établissement d'origine pour poursuivre le stage et appui à l'encadrement. 2 étudiantes restées sur leurs lieux de stage p : 1 en auto financement ; 1 dont l'établissement étaient en confinement Certains étudiants sont faisant fonction cadres</p>	<p>1 formatrice redéployée sur la cellule Covid 19</p>	<p>Le stage de module 6 avancé à la suite du module 4 après une semaine de travail de recherche</p> <p>Cours de mai à juin</p> <p>Anticipation des cours à distance si besoin au 4/05</p>	<p>Validation du module 4 reportée au retour à l'IFCS en mai ou juin. Allègement du mode de validation .</p>	<p>Points réguliers téléphoniques ou mails</p> <p>Attente des décisions pour le concours</p>	<p>Epreuve d'admissibilité réalisée. Résultats publiés. Entretiens d'admission prévus du 23 au 30/03 annulés. Les étudiants ont déposé leur dossiers « projets professionnels »</p> <p>Proposition : analyse des projets professionnels par les formateurs. Attendons les directives nationales.</p>	<p>Date de dépôt de mémoire reporté au 2/06 Entretiens par téléphone ou visioconférence acceptés au regard des difficultés de réalisation compte tenu du contexte. A ajuster en fonction de l'évolution du contexte.</p> <p>Comment valoriser l'engagement des étudiants et le nombre d'heures de présence +++</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>LILLE</u></p> <p>Catherine Tedesco</p> <p>Directrice IFCS, EIADE, institut de formation des PPH</p> <p>IFCS CHU de Lille</p> <p>Michael codron Cadre supérieur de santé formateur</p>	<p>1/3 des étudiants ont été remis à disposition des établissements sur demande des employeurs sur des missions d'encadrement ou d'infirmier.</p>	<p>Nous devons débiter une nouvelle période de stage le 6 avril. La possibilité d'effectuer ce stage dans ce contexte (fermeture de structures, non acceptation des étudiants, ...) se fera au cas par cas et au besoin, l'exercice dans le cadre de la remise à disposition en fonction des domaines d'activités permettra la validation de compétences avec éventuellement la restitution d'une analyse de situation</p>	<p>Cours à distance via l'application SharePoint Teams (Power Points commentés, kahoot, vidéos, ...)</p>	<p>Si le stage ne peut s'effectuer, modification des attendus pour la présentation orale servant de support à la validation du module.</p> <p>En accord avec les 2 partenaires universitaires, ajustements réalisés avec les directeurs de mémoires et nouveau cadrage posé pour l'approche théorique et l'approche empirique</p>	<p>Pas de directives dans l'immédiat mais échanges afin d'avoir une ligne de conduite sensiblement identique</p>	<p>Idem commentaires CHU d'Amiens avec la proposition faite à l'ARS d'avoir pour les 5 IFCS des HDF la même disposition</p>	<p>En lien avec le recensement des réflexions, coordonné par le CEFIEC, tendre vers une harmonisation des pratiques à partir de nos remontées pour obtenir des consignes nationales serait bienvenu</p>

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>PAU</u></p> <p>THEOPHILE Marie Directrice des soins Coordinatrice générale des instituts de formation marie.theophile@ch-pau.fr De PAU</p>	<p>Les étudiants ont été sortis de stage le 16/3/2020 au terme de 2 semaines (stage M4 du 2 au 27/3/2020) Affectation en renfort des cadres de santé (1/3 de la promo) ou en tant que soignant dans leur filière</p>	<p>stage</p>	<p>Validation pour tous de cette période comme stage M4, en adaptant les modalités (travail d'analyse en lien avec le stage pour ceux qui ne seraient pas réaffectés sur les terrains sur la 2è quinzaine) Nous travaillons sur des contenus de cours à mettre à disposition en ligne sur la plate forme collaborative La programmation du travail de recherche n'est pas modifiée à ce jour (remise le 12 mai et soutenance en juin</p>	<p>La validation orale et écrite du module 4 est aménagée quant aux attendus</p>	<p>L'instruction relative aux aménagements des modalités de formation pour les étudiants en santé</p>	<p>Le concours a eu lieu le 10/3/2020 Nous attendons les instructions de la DGOS : Si l'épreuve d'admissibilité vaut pour admission, à ce titre nous avons annulé les épreuves orales du concours En attente de dispositions de publication des résultats</p>	<p>Nous maintenons une étroite communication avec les étudiants pour les soutenir et les accompagner au mieux en informant aussi leurs employeurs</p> <p>Quelle responsabilité relève de l'IFCS, du CSS formateur quant à la situation de l'étudiant CDS lorsque: il se trouve à domicile en attente ou pas de réquisition et que nous sommes susceptibles de valider cette période comme temps de stage ou il est en exercice en unité de soins (mis à disposition de l'employeur), à ce titre quel est son statut ? A mon sens il n'est plus étudiant, la formation est mise entre parenthèse (même si par la suite ce temps valide du stage) Cette question se pose au regard des directives de la DRDJSCS qui mentionne (au niveau de l'onglet " présence des étudiants dans les services de soins-cadre général " Aucune mise à disposition de l'étudiant ne peut avoir lieu sans mesures de protection disponibles et</p>

							<p>garanties pour l'étudiant en santé" ;" Respect des règles de protection sanitaire. S'assurer que les étudiants se sont appropriés ces règles de protection ou qu'une formation soit effectuée par leurs encadrants dans le cas contraire. Respect d'un rythme de travail raisonnable et conforme à la réglementation"</p> <p>A ce jour, malgré le suivi pédagogique des étudiants que nous effectuons, il nous est impossible de vérifier en temps réel l'effectivité de la mise en œuvre de ces mesures et recommandations (formation risque bactério préalable, rythme d'activité raisonnable et conforme à la réglementation, moyens nécessaires aux mesures barrières, qualité de l'encadrement en stage...)</p>
--	--	--	--	--	--	--	--

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>BORDEAUX</u></p> <p>Christine Noé - Directrice de l'IFCS Catherine Barraud - Cadre Supérieure de santé Formatrice IFCS Bordeaux</p>	<p>Les étudiants cadres ont été mis à disposition de leurs employeurs ou de l'ARS. Pour 88% d'entre eux, ils assurent des fonctions d'encadrement, ou pour certains de soignants. Les autres sont en attente d'appel de l'ARS ou autre pour déploiement. Leurs retours mentionnent une demande pressante des établissements, une interrogation voire une inquiétude quant à leur formation cadre. Nous notons un engagement fort des étudiants.</p>		<p>Notre plan de continuité de la formation a été co-élaboré avec l'ISPED, notre partenaire universitaire dans le cadre du Master « Cadre de santé – Manager ». Les mesures décidées tiennent compte que les étudiants cadres sont des professionnels de santé qui ont été « réquisitionnés » dans le cadre du mouvement de solidarité nationale.</p>	<p>Le Module formation : Le stage du Module 5 devait se dérouler du 16 mars au 10 avril 2020 : il a été annulé pour cas de force majeure et neutralisé dans le cadre de l'UE 6 L'écrit sera un sujet qui sera envoyé par mail concernant la période du 17 février au 13 mars Les étudiants ont dans cette période réalisé des actions pédagogiques dans le cadre de la pédagogie inversée qui valident l'oral.</p> <p>Les UE universitaires : Tous les enseignements universitaires sont terminés Les validations des UE se feront par mail, à la date et selon la durée prévue Si des 2ème sessions doivent être envisagées, elles le seront sur les mêmes modalités. Le dernier stage se fera ou sera annulé/validé comme le stage de Formation Pour le mémoire : La dernière guidance se réalisera par mail ou téléphone. L'enquête étant pour la grande majorité étant fortement compromise ou impossible, les attentes vont être modulées.</p>		<p>Nous sommes dans le même cas que l'IFCS de Montpellier : l'écrit n'a pu se dérouler (prévu le lundi 16 mars). Nous souscrivons à la proposition de Mme Agnès Aldebert : sélection sur le projet professionnel et également sur le dossier d'inscription (nous demandons un dossier VAPP).</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>GRENOBLE</u></p> <p>Carole SYLVESTRE</p> <p>Cadre de santé supérieur Directrice pédagogique IFCS Grenoble</p> <p>04.57.04.12.73 CSylvestre@chu-grenoble.fr<mailto:CSylvestre@chu-grenoble.fr></p>	<p>Les étudiants en promotion professionnelle ont tous rejoins leur établissement financeur sur des missions de renfort des cadres de santé ou au niveau de la direction des soins.</p> <p>Une étudiante en auto-financement a été en volontariat sur l'IFAP. Un étudiante en financement FONGECIF a été en volontariat sur notre CHUGA</p>	<p>Les stages ont été suspendus depuis le lundi 16 mars. 17 étudiants étaient en stage de module 4 et 18 en stage de module 5. La période de stage est du 16 mars au 03 avril 2020</p>	<p>Nous travaillons sur la poursuite de l'enseignement pédagogique à en prenant en compte l'activité professionnelle du plus grand nombre d'entre eux</p> <p>les faire travailler à posteriori en APP et sur une analyse de situation sur la gestion d'une crise sanitaire</p>	<p>valider cette période comme stage de pour tous</p> <p>Réflexion sur la date du rendu du mémoire : initialement prévue le 05 mai.</p> <p>Délai supplémentaire à envisager ? et modalité de rendu : format dématérialisé</p>		<p>L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le 12 mars 2020. Les résultats sont publiés. En attente de décisions pour les modalités de l'épreuve, et en concertation avec les IFCS ARA, un exemplaire du projet professionnel est demandé au 06 avril 2020 par voie électronique</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>CAEN</u></p> <p>IFCS CHU de CAEN JF DOGUET, Directeur des soins, Directeur IFCS, IFIADE, IFIBODE, IFPUER, IFSI IFMEM , et actuellement IFAS et IFA (Collègue absente depuis le début de la crise)</p>	Tous les étudiants ont été rappelé par leur employeur, 4 sont en arrêt maladie, une se finançait seule	Le stage commençait le 16 mars, nous le validerons certainement par une analyse réflexive qu'ils nous restitueront Le stage du module 6 est prévu fin, début juin	Le Module 5 commence le 20 avril, tout est prévu en ligne et est renforcé par des activités collaboratives	Les dernières évaluations sont prévus en mai (Oraux M4 et M5) ainsi que la restitution du travail de recherche		<p>Pour le concours, nous n'avons pas pu faire l'admissibilité, nous avons d'autre modalités en particulier sur le dossier et la lettre de motivation argumentée, mais tout est en stand by à la demande la conseillère pédagogique de l'ARS que j'ai au téléphone presque tous les jours sur toutes les formations dont je m'occupe Nous attendons les consignes de la DGOS et ARS</p>	Les deux formateurs et secrétaires sont en contact téléphonique régulièrement avec les étudiants, un message a été envoyé à tous les candidats du concours.

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>LILLE</u></p> <p>IFCS Daumezon St André-Lez-Lille</p> <p>Claude DECROCK Directeur des soins Coordinateurs d'Instituts</p> <p>Isabelle BARTE Responsable pédagogique</p>	<p>A ce jour, la moitié des étudiants a eu une demande de réintégration de la part de leur employeur, non effective à ce jour.</p>	<p>Au 16 mars, les étudiants CDS entamaient une période de cours pour 4 semaines. Ceux-ci ont bien sûr été interrompus.</p>	<p>La majorité des enseignements ont été mis sur notre Espace Numérique de Travail Theia. Les travaux de groupe prévus ont été transformés en individuel, avec une production écrite à remettre à la fin du confinement.</p> <p>La semaine prévue début mai de recherche documentaire a été avancée sur cette période pour permettre la dispensation des enseignements en mai. Certains cours ont été reprogrammés en mai en présentiel.</p> <p>Les 6 journées d'enseignements universitaires ont fait aussi l'objet de cours mis à disposition des étudiants par l'université sur la plateforme Moodle (et non reprogrammés). Un accompagnement par téléphone et par mail est actuellement proposé aux étudiants, notamment pour l'élaboration de leur mémoire.</p> <p>Un soutien méthodologique et rédactionnel individuel</p>	<p>La validation du module 5 est en partie réalisée et sera finalisée en mai. La validation du module 2 fait l'objet d'un travail écrit de recherche pendant cette période de confinement, travail qui sera présenté par oral en mai (si possible).</p> <p>A ce jour, l'université et l'IFCS gardent les dates initialement prévues pour le rendu de mémoire (fin mai). <i>L'université SEFA autorise un ajustement du travail « L'investigation empirique peut s'arrêter si l'étudiant n'a pas la possibilité de poursuivre ou commencer le recueil des données...Le mémoire sera rédigé en partant de l'étude de la littérature et des données recueillies jusqu'à aujourd'hui ».</i></p>	<p>A ce jour, nous suivons les directives de l'ARS, qui demande à poursuivre la formation avec un réaménagement du dispositif pédagogique, afin de maintenir une diplomation fin juin.</p> <p>A noter, qu'il n'y a pas de conseillère pédagogique ARS en Hauts-de-France.</p>	<p>L'épreuve d'admissibilité a été réalisée le 10 mars.</p> <p>L'épreuve d'admission était prévue début mai.</p> <p>Nous disposons déjà de l'ensemble des dossiers pour l'ensemble des candidats et souhaiterions les utiliser dans le cas de la procédure d'admission.</p>	<p>Les étudiants mis à disposition des établissements de santé auraient cette période validée en tant que stage d'approfondissement du module 6.</p> <p><i>Nous souhaitons aussi des consignes nationales, pour une harmonisation de nos pratiques.</i></p>

			est envisagé en présentiel (ou plus probablement par Skype) fin avril. Notre centre de documentation, ainsi que celui de l'université, reste accessible de manière virtuelle aux étudiants.				
--	--	--	---	--	--	--	--

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<p><u>STRASBOURG</u></p> <p>IFCS CHRU Strasbourg Véronique Sery Directrice des soins - Pôle de gestion des soins infirmiers, médicotechniques et de rééducation Directrice Institut Formation Cadres de Santé (03 88 11 65 10 (poste 16510) : veronique.sery@chru-strasbourg.fr</p>	<p>- Etudiants mis à disposition de leur employeur depuis le 16 mars</p> <p>- 1 étudiant en autofinancement a repris le travail dans son établissement précédent dans sa région</p> <p>- 1 étudiant de Tahiti mis à disposition au CHRU de Strasbourg</p>	<p>Arrêt du stage M4 (2 semaines de stage effectué)</p>	<p>Les 2 premières semaines de stage et l'exercice actuel valide le stage M4</p> <p>Voir si le stage M6 débutant le 15 mai sera avancé afin de couvrir la période de mise à disposition des étudiants</p>	<p>Report de la date de rendu du mémoire au 1er juin (initialement prévu le 15 mai)</p> <p>Ajustement à la baisse du contenu de l'enquête à 8 entretiens semi-directifs (initialement 10 à 12 entretiens) – aucuns étudiants ne réalisaient de questionnaire</p> <p>Pour le M2, attente décision de l'IPAG concernant la validation du 2nd semestre (aucune évaluation commune Master – IFCS)</p>	<p>Directive ARS Grand Est : admissibilité vaut admission</p>	<p>Ecrit admissibilité le 02 mars, affichage résultat admissibilité le 12 mars</p>	

IFCS	DATES DE REQUISITION + MODALITES DE REQUISITION	ACTIVITES PEDAGOGIQUES INTERROMPUES	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE FORMATION	AJUSTEMENTS DU DISPOSITIF DE VALIDATION	DIRECTIVES DES ARS/FORMATION	AJUSTEMENT DES EPREUVES DU CONCOURS CS + AVIS ARS	QUESTIONS OU REMARQUES
<u>PARIS CRF</u> IFCS CRF Paris Véronique LY	<p>Sur une promotion de 47 étudiants :</p> <p>35 réquisitions dont 4 en mise à disposition 10 mis en stage dans des structures en demande de renfort</p> <p>2 en confinement à domicile pour garde d'enfants</p>	<p>A la date du 16 mars, nous en étions à 9 semaines de stage. Les étudiants ont donc été libérés pour les 6 semaines de stage restant</p>	<p>Revue de la maquette pédagogique qui sera validée au prochain conseil technique</p>	<p>Ajustements en cours de réflexion</p>	<p>Favoriser la diplomation en juin prochain comme prévu initialement</p>	<p>Tous les IFCS d'Ile de France ayant passé les épreuves écrites, Epreuve d'admissibilité devenue épreuve d'admission. Résultats en juin</p>	

SYNTHESE

AU 30 MARS 2020, 30 réponses obtenues sur 35 IFCS

J'ai passé en revue vos réponses et voici la synthèse que je vous propose afin que le CEFIEC, par la voix de Martine Sommelette, relaye vos interrogations auprès du MSS et MESRI:

En attente de :

1. Directives nationales pour les épreuves d'admission au concours de CS; 15 IFCS/28 n'ont pas de réponses à ce jour quant aux suites à donner et la confirmation (qu'ont eu certains par les ARS) : l'épreuve d'admissibilité vaut admission; Ne faudrait-il pas harmoniser sur tout le territoire ? 5 IFCS n'ont pas pu réaliser l'épreuve d'admissibilité (Bordeaux, Montpellier, Dechy, Lamorlaye, Caen) pour lesquels il faut donner un cadrage clair concernant la reprogrammation de l'écrit à une date ultérieure ou la possibilité de sélectionner sur dossier .;
2. Une parole officielle pour sécuriser la diplomation en juin 2020 notamment concernant le mémoire (beaucoup d'étudiants n'ont pas pu faire leur enquête ou que partiellement);
3. Une parole officielle pour clarifier le périmètre de responsabilité des IFCS concernant de étudiants CS requisitionnés par leurs employeurs et qui de fait n'ont plus le statut d'étudiant (même si ce temps est considéré comme du temps de stage M4 et M6 pour ne pas mettre en péril leur diplomation) et notamment concernant le risque de contamination par le Covid19;
4. Des modalités de valorisation de l'engagement des étudiants pendant cette crise; beaucoup font des journées de 10heures...peuvent-ils bénéficier de RT ? Peuvent-ils bénéficier des primes annoncées pour les soignants ?...